



## Bureau des radiocommunications (BR)

Circulaire administrative  
CACE/760

Le 20 novembre 2015

**Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications et aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 4 des radiocommunications**

**Sujet: Commission d'études 4 des radiocommunications (Services par satellite)**  
– **Approbation d'une nouvelle Recommandation UIT-R**

Conformément à la Circulaire administrative CACE/753 du 15 septembre 2015, 1 projet de nouvelle Recommandation UIT-R a été soumis pour approbation par correspondance, conformément à la Résolution UIT-R 1-6 (§ 10.4).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites au 15 novembre 2015.

La Recommandation approuvée sera publiée par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe de la présente Circulaire son titre ainsi que le numéro qui lui a été attribué.

François Rancy  
Directeur

### Annexe: 1

#### Distribution:

- Administrations des États Membres de l'UIT et Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux de la Commission d'études 4 des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 4 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

## Annexe

### Titre de la Recommandation approuvée

Recommandation UIT-R M.2082-0

Doc. 4/BL/8

**Méthode et exemple technique pour faciliter la coordination du service mobile  
par satellite et du service de radiorepérage par satellite avec le service fixe  
sur la base des niveaux de puissance surfacique déclenchant  
la coordination dans la bande 2 483,5-2 500 MHz**

---